



Province de Québec

Avis Public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal tiendra une séance spéciale en vue de l'adoption du règlement 147 dont l'objet est le budget municipal pour l'exercice 2014, la fixation du taux de taxes foncières, du taux de la taxe spéciale sur les équipements municipaux et la taxe de vidanges pour l'année 2014 et le plan triennal des immobilisations.

Cette séance spéciale pour l'adoption du budget se tiendra le samedi 11 janvier 2014 au Bureau municipal à 13 h 30.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipal, 6201, chemin de l'Île, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 6 janvier 2014.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce vingt-troisième jour de décembre de l'an deux mille treize.

Denis Cusson, directeur général